

## CONSERVATION

Amendement à l'article XXI de la Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), faite à Washington le 3 mars 1973, telle que modifiée Gaborone (Botswana), le **30 avril 1983**

Acceptation par le Canada le 1er février 1999

## CONSERVATION

Accord sur des normes internationales de piégages sans cruauté entre la Communauté européenne le Canada, la Communauté européenne et la Fédération de Russie

Bruxelles, le **15 décembre 1997**

Ratifié par le Canada le 31 mai 1999

Appliqué provisoirement du 1er juin 1999

## COMMERCE

Acceptation du cinquième Protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services, fait à Marrakech le 15 avril 1994

Genève, le **27 février 1998**

Acceptation par le Canada le 18 janvier 1999

En vigueur le 1er mars 1999

En vigueur pour le Canada le 1er mars 1999

RTC 1999/13

## COMMERCE

Acceptation de l'amendement à l'Article XXI de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), adopté à Gaborone (Botswana) le 30 avril 1983

Gland, le **17 mai 1983**

Accepté par le Canada le 1er février 1999

## COMMERCE-BLÉ

Convention relative à l'aide alimentaire 1999 (partie de l'Accord international sur le blé)

Londres, le **13 avril, 1999**

Signée par le Canada le 21 juin 1999

Ratifiée par le Canada le 21 juin 1999